

Réf: Dossier N° : 16756

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE PRESTATION SOCIAL »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON LOKOA, 21 BP 2446
ABIDJAN 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Septembre 2015, et enregistrés au CEPICI le 09 Septembre 2015, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE IVOIRIENNE DE PRESTATION SOCIAL » .

Objet: Prestation de service social, prestation de service accident de travail, maladie professionnel, déclaration CNPS dans toute société, assistance auprès des accidenté du travail auprès de toute clinique et celle affilier à la CNPS. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON LOKOA, 21 BP 2446
ABIDJAN 21

GERANT: Monsieur KOUAME KOUADIO ALAIN.

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-20946 du 09/09/2015 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7774 du 09/09/2015

Pour Avis

Le CEPICI

